

Chastre, le 17 février 2012

Conformément à l'article L.1122-13, § 1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation nous avons l'honneur de convoquer

.....  
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le  
**29 février 2012 à 20 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à  
1450 Chastre.

## ORDRE DU JOUR

### SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 30 janvier 2012 : approbation (vote)
2. Finances communales :
  - a) Comptes relatifs à l'exercice 2010 : arrêt (vote)
  - b) Mise à disposition d'un douzième provisoire pour mars 2012 : décision (vote)
  - c) Dépenses urgentes diverses : décision (vote)
3. Urbanisme et aménagement du territoire :
  - a) Permis d'urbanisme – rue de la Chapelle : aménagement et cession d'une bande de terrain : décision (vote)
  - b) Permis d'urbanisation – rue des Anciens Combattants et rue Taille Madame : aménagement et cession de bandes de terrain : décision (vote)
4. Canalisation d'eaux épurées – rue de Corsal : servitude en sous-sol et acte notarié : approbation (vote)

### HUIS CLOS

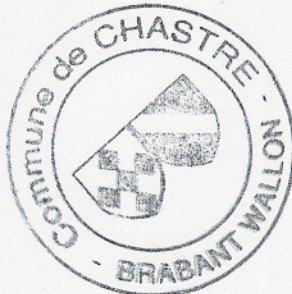
5. Personnel enseignant : désignations : ratification (vote)

Par ordonnance :

Pour le Collège communal,

Le Secrétaire communal,

  
Y. CHARLIER



Le Bourgmestre,

  
C. JOSSART